

Formation sur place (TOJ)

Le programme de formation sur place (TOJ) a été conçu pour vous aider à obtenir un nouvel emploi lorsque vous ne pouvez pas retrouver l'emploi que vous exerçiez avant l'accident. Si vous trouvez un emploi qui nécessite une formation sur place, nous partagerons le coût de la formation pour le nouveau poste avec votre nouvel employeur.

Au cours du programme de formation sur place (TOJ), vous recevrez un salaire maximal et nous rembourserons un pourcentage du montant à l'employeur sur le salaire qui vous sera offert lors de la période de formation au nouveau poste. Le programme vous aide à obtenir un emploi, et aide votre nouvel employeur à couvrir les coûts de formation.

Elle recherchera un employeur

Lors de votre recherche d'emploi, si vous trouvez un employeur potentiel, votre gestionnaire de cas peut lui demander s'il est intéressé par le programme de formation sur place (TOJ). Consultez votre gestionnaire de cas.

Combien de temps le programme de formation sur place (TOJ) peut-il durer?

Vous, votre gestionnaire de cas et votre nouvel employeur choisirez ensemble la durée du programme de formation sur place (TOJ) (jusqu'à 4 mois) en évaluant les compétences exigées pour le nouvel emploi, vos compétences transférables et la période requise pour apprendre les nouvelles aptitudes qui feront de vous un employé pleinement fonctionnel.

Que faire si je me blesse à nouveau en participant à un programme de formation (TOJ)?

Les individus embauchés par l'entremise du programme de formation sur place (TOJ) sont couverts par la CAT. Si vous blessez ou que vous aggravez votre ancienne blessure pendant votre participation au programme de formation sur place (TOJ), les frais de réclamation s'appliqueront à l'industrie et ne relèveront pas de la responsabilité de votre nouvel employeur de la CAT.

Pourquoi un employeur serait-il intéressé par le programme de formation sur place (TOJ)?

- Il aura accès à un bassin de professionnels spécialisés.
- Il gagnera du temps lors des processus de présélection et de recrutement.
- Il fera des économies sur les coûts et le salaire offert pour la formation pendant toute la durée de celle-ci.
- L'employeur sera couvert pour les frais liés aux blessures anciennes ou nouvelles pendant le programme de formation sur place (TOJ).
- Les employeurs auront accès à un membre du personnel parfaitement formé qui constituera un atout pour l'entreprise.

Le programme de formation sur place (TOJ) vous aide à développer de nouvelles compétences dans un milieu de travail réel.